



Photo Jean-Baptiste Gurliat / Mairie de Paris

**De juin  
à septembre 2015**

## Aménagement d'un nouveau tronçon de la Petite ceinture (13<sup>e</sup>)

### Contacts

**Maître d'ouvrage :**  
Mairie de Paris

**Maître d'œuvre :**  
Direction des  
Espaces verts et de  
l'Environnement  
Service du Paysage  
et de l'Aménagement  
103, ave de France  
75013 Paris

La Mairie de Paris, en collaboration avec la SNCF, va ouvrir un nouveau tronçon de la Petite ceinture dans le 13<sup>e</sup> arrondissement. Les travaux d'aménagement vont se dérouler de juin à septembre.

Ce futur aménagement traversera l'écoquartier de la Gare-de-Rungis et reliera les trois jardins Charles-Trenet, Poterne-des-Peupliers et Moulin-de-la-Pointe. Ses futurs usages sont en cours d'élaboration avec les riverains et la Mairie du 13<sup>e</sup> arrondissement.

### Quels travaux ?

- Réalisation d'un cheminement accessible à tous ;
- Création d'une prairie et de massifs arbustifs ;
- Réfection des clôtures ;
- Abattage d'arbres dangereux, morts ou dépérissants et plantation de nouveaux arbres en nombre supérieur.

### Quels impacts ?

- L'ouverture au public d'un nouvel espace de promenade, de détente et de respiration en lien avec les espaces verts environnants ;
- La valorisation du patrimoine ferroviaire parisien, véritable fil conducteur du paysage ;
- La création d'un décor insolite offrant de nouveaux points de vue sur la Ville ;
- L'enrichissement du patrimoine arboré ;
- La préservation de la faune et de la flore typiques des friches industrielles, et le renforcement d'un corridor écologique.

*Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée par ces travaux.*